

Bonnes Vacances



INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAU AU 1^{ER} JANVIER 2022

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Les communes sont dans l'obligation de proposer aux administrés la Saisine par Voie Electronique (SVE) des demandes d'urbanisme:

- permis de construire
- déclaration préalable
- certificat d'urbanisme



RAPPEL : Tous travaux ou modifications sur votre propriété doit faire l'objet d'une déclaration.

Vous trouverez ci-dessous les adresses qui vous permettrons de déposer vos demandes:

- Soit par le biais du portail national sirap :
 - sve.sirap.fr (avec choix de la commune ensuite)
- Soit directement sur le portail sirap de la commune:
 - sve.sirap.fr/#/073324/

Bien entendu, il est toujours possible de déposer les demandes, en mairie, sous forme papier.

Vacances d'été

Le secrétariat de mairie sera fermé du 12 août au 4 septembre inclus

Rappel sur le tri sélectif

Sur le parking du cimetière, des containers sont à votre disposition pour déposer:

- du verre
 - du papier
 - du plastique
- des boîtes de conserve

Trions pour recycler

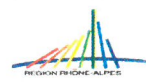
The infographic shows a central recycling station with four bins, each with a specific color and waste type:

- Boîtes de conserves**
Boîtes de boissons
Aérosols et bidons
- Flacons opaques**
- Cartonnettes d'emballage**
Briques alimentaires
- Bouteilles et flacons en plastique**
- Pots et bords en verre**
- Bouteilles en verre**
- Papiers**
- Magazines**
- Journaux**

Une question, un doute ? Les messagers du tri sont à votre écoute au :
04 76 97 19 52



PROGRAMME
ECO-EMBALLAGES



mais en aucun cas, au tri sélectif,

vous avez l'autorisation de déposer

➤ **des sacs poubelles pleins d'ordures ménagères** -
- pour cela un ramassage est effectué tous les jeudis matin-

➤ **des encombrants : cuvette de WC, vase, aspirateur cassé, skis usagers, pièces de voiture, etc...**
- pour cela les déchetteries sont à votre disposition-

Horaires des déchèteries du SIBRECSA à compter du 1er juillet 2022

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA Impasse Denis Papin ZI de Pré Brun	8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45
	15h - 17h45	15h - 17h45	15h - 17h45	15h - 17h45	15h - 17h45	15h - 17h45
PORTE-DE-SAVOIE Route des Chancelières Lieu dit Île Besson Francin	8h - 11h45			8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45
	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45
LE CHEYLAS Route de la Buisnière ZI la Rolande	8h - 11h45	8h - 11h45		8h - 11h45	8h - 11h45	8h - 11h45
	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45
CRÊTS EN BELLEDONNE Route de la Ronzière St Pierre d'Allevard	8h - 11h45		8h - 11h45		8h - 11h45	8h - 11h45
	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45
VILLARD-SALLET Le Pont Battard	8h - 11h45				8h - 11h45	8h - 11h45
	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45	14h - 17h45

**Le recensement de la population de Villaroux
se fera du 19 janvier 2023 au 18 février 2023**





**Vous aimez le contact avec les personnes âgées,
le travail en équipe ?**

REJOIGNEZ-NOUS !

**Le CIAS Cœur de Savoie recrute des aides à
domicile**

**sur les secteurs de Valgelon-La Rochette et
Chamoux-sur-Gelon**

**RÉMUNÉRATION
SUR UN TEMPS
PLEIN : 1879 €
BRUT**

**PAS DE
CONDITIONS
DE DIPLOME
DÉBUTANT
ACCEPTÉ**

**TEMPS PLEIN
(35 h) OU
POSSIBILITÉ DE
TEMPS PARTIEL**

**NOMBREUX
AVANTAGES
SOCIAUX**

Plus d'infos : Nadia FAVRE - 06 70 11 42 03

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes
Éco-
citoyens



INTERDICTION des prélèvements à usage domestique dans les cours d'eau et les nappes (avec retrait des pompes mobiles et de tout autre dispositif de pompage/dérivation)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, jardins potagers et espaces verts (hors utilisation d'eaux pluviales stockées préalablement)

INTERDICTION d'arroser les stades et autres espaces sportifs **entre 8h et 20h**



INTERDICTION de laver les véhicules hors des stations professionnelles



INTERDICTION de laver les façades, toitures et voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et hors usage de balayeuses laveuses automatiques)



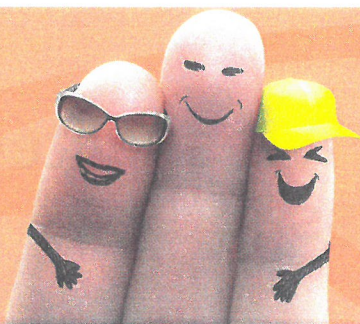
INTERDICTION de remplir les piscines (hors remise à niveau et 1^{er} remplissage après construction)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

Retrouvez le suivi de la situation de sécheresse et le détail de l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État en Savoie et sur le site Propluvia

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>



PRIVONS-LE D'EAU!



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES
POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- ☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ☐ Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- ☐ Gamelles pour animaux domestiques.
- ☐ Pieds de parasols.
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin.
- ☐ Bouturages.
- ☐ Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- ☐ Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU
DES IRRIGATIONS

- ☐ Outils de jardinage, brouettes.
- ☐ Seaux et arrosoirs.
- ☐ Poubelles.
- ☐ Pneumatiques.
- ☐ Jouets.



JETEZ

- ☐ Boîtes de conserve.
- ☐ Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU
À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Fûts divers.
- ☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES
ÉCOULEMENTS DES EAUX

- ☐ Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.



ENTRETENEZ

- ☐ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- ☐ Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ☐ Pompes de relevages.
- ☐ Regards et bornes d'arrosages.



eid-rhonealpes.com